

Séance du Conseil municipal du 31 Mars 2016
Compte-rendu

L'an deux mille seize
le 31 mars à 19 heures
Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-LEON
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M TARBES Nicolas, Maire.

Date d'affichage et de convocation : 24/03/2016

Etaient présents : N.DUBOS –M.F. QUESADA –JB. NIOTOU – N. TARBES
J. NOUGARO – S. ITEY – P.DEJEAN – E. MILLET

Absents excusés : T. PETIT – O. CADASSOU – A. TEXIER

Pouvoirs :

T. PETIT (pouvoir donné à N. DUBOS)

O. CADASSOU (pouvoir donné à M.F. QUESADA)

Secrétaire de séance : N. DUBOS

1 – Validation compte-rendu

Validation du compte-rendu du précédent Conseil municipal : Après lecture, M. le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu du 28 Janvier 2016 Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarques.

2 – Affectation du résultat de fonctionnement 2015 :

M. le Maire fait part d'un excédent de fonctionnement de 88 351.75 € apparaissant au compte administratif. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice	88 351.75 €
B) Résultat antérieur reporté	48 721.20 €
C) Résultat à affecter	137 072.95 €
D) Solde d'exécution d'investissement	
D001 : besoin de financement	8 833.73 €
R 001 : excédent de financement	
E) Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F) Besoin de financement = D + E	8 833.73 e
AFFECTATION = C	137 072.95 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F)	8 833.73 €
2) Report en fonctionnement R 002	128 239.22 €
Déficit reporté D 002	

3 – Validation du compte administratif 2015 :

Monsieur le Maire expose le compte administratif suivant :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	247 426.41 €	249 633.57 €	497 059.98 €
Titres de recettes émis	19 340.88 €	254 598.79 €	273 939.67 €
Réduction de titres	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes nettes	19 340.88 €	254 598.79 €	273 939.67 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	247 426.41 €	249 633.57 €	497 059.98 €
Mandats émis	154 569.45 €	169 154.32 €	323 723.77 €
Annulations mandats	0.00 €	2907.28 €	2907.28 €
Dépenses nettes	154 569.45 €	166 247.04 €	320 816.49 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		88 351.75 €	
Déficit	135 228.57 €		46 876.82 €

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune de Saint Léon pour l'exercice 2015.

4 – Validation du compte de gestion 2015

M. Nioutou, doyen de la séance, présente le budget primitif 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015
- Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

5 – Débat d'orientation budgétaire

Charges 2016 : 75 000

Charges du personnel 2016

Sébastien 2/5^{ème} à voir pour contractuel pour mise à disposition Targon

Prévision Espiet, La Sauve et Créon

M. Le Maire annonce un fonds département d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) 2016 pour un montant de 10470 €

Les fonds pourraient être affecté de la manière suivante :

- Skate park : béton poreux
- Eglise amende de police 80000 €
- Façade église
- CP de juin
- (subvention cap 2016) emprunt 120 000 € (fictif)
- Jardinières et bancs

- Réfection de la toiture de la salle des fêtes
- Blésignac (subvention église) diagnostic M. Leblanc

6 – Chéquier associatifs CCAS

Associations	Nombre de chèques	Montant dû
Assoc Football Club Créonnaise	20	80 €
Ciné Max Linder Créon	12	48 €
Ecole Danse Chore'art Créon	15	60 €
Handball Club Créonnais	5	20 €
Kaléidoscope	35	140 €
Bibliothèque Créon	2	8 €
LA SOUPAPE	5	20 €
Tennis Club La Sauve	10	40 €
Total	104	416 €

Enfants	Associations
BALDE EMMA	Ass CHORE ART Danse (5)
BECKER LOUKA	La Soupape (5)
BECKER SANDY	Ass CHORE ART Danse (5)
BOISNARD ADELE	Kaléidoscope (5)
BOISNARD JEANNE	Kaléidoscope (5)
BOISNARD LOUISE	Kaléidoscope (5)
CADASSOU ANNA	Ciné Max Linder (3)
CADASSOU MARK	Ciné Max Linder (3)
CANTY JADE	Kaléidoscope (5)
CANTY JOLAN	Kaléidoscope (5)
DUBOS ANTONIN	Foot (5)
DUBOS ROMANE	Ciné Max Linder (3)
GIMENO TOM	Handball (5)
GUEGAN ILAN	Ciné Max Linder (1)
GUEGAN GAEL	Ciné Max Linder (1)
GUEGAN SARAH	Ciné Max Linder (1)
GOLFIER ENZO	Foot (4)
ITEY MELISSA	Bibliothèque Créon (1)
ITEY THOMAS	Bibliothèque Créon (1)
JOUREL EMMA	Ass CHORE ART Danse (5)
JOUREL ENZO	Foot (5)
MOURAIN DEROZIER JEANNE	Kaléidoscope (5)
MOURAIN DEROZIER QUENTIN	Kaléidoscope (5)

RICHET HUGO	Tennis (5)
RICHET MATIS	Tennis (5)
TARBES SIMON	Foot (5)

7 – Retour du recensement 2016

Mme Sandrine Lerin a été recrutée en tant que « agent recenseur contractuel ».

La commune de Saint Léon compte :

- 145 habitations
- 132 résidences principales
- 341 habitants

8 – Recrutement d'un agent par voie de mutation

A compter du 1^{er} avril 2016, Mme Aude Picarel est nommé par voie de mutation en tant que secrétaire de mairie de Saint Léon en qualité d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (16h00 par semaine)

Date du prochain conseil municipal : 14 avril 2016
L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 21h30
Validation du compte rendu par le Conseil Municipal :
le : 31/03/2016
Pour signature :

MILLET Eric	TARBES Nicolas	QUESADA Marie France	DUBOS Nadine
ITEY Stéphane	TEXIER Amandine Absente	PETIT Tamara	NIOTOU Jean Bernard
NOUGARO Jérôme	DEJEAN Pascal	CADASSOU Odile	